

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SAINT-BRIEUC, LE 23 SEPTEMBRE 2022



ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

LES POLITIQUES ÉDUCATIVES SERONT À L'ORDRE DU JOUR DE LA SESSION D'AUTOMNE

Lundi 26 septembre prochain à partir de 10h, les élus départementaux se réuniront dans l'hémicycle René-Pléven, à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Christian Coail. Cette séance publique sera l'occasion d'aborder, entre autres, les politiques éducatives menées par le Département.

Le Conseil départemental accompagne les jeunes Costarmoricains tout au long de leurs années collège. En charge de la construction, de la rénovation et de l'entretien des bâtiments, il offre aux élèves un espace et des conditions propices à l'apprentissage.

En attendant la finalisation du futur plan pluriannuel d'investissement dans les collèges qui débutera en 2023, le Département mène de grands chantiers comme la reconstruction sur site du collège Jacques-Prévert de Guingamp, dont la pose de la première pierre aura lieu en février prochain, et celle du collège Roger-Vercel de Dinan, dont le chantier débutera à l'automne 2023. Dans les prochains mois, 4 collèges qui ont été rénovés ou totalement reconstruits dans un objectif de haute performance énergétique et environnementale seront inaugurés : le collège Louis-de-Chappedelaine à Plénée-Jugon, le collège Les Sept-Îles à Perros-Guirrec, le collège Charles-de-Gaulle à Hillion et le collège Penker à Plestin-les-Grèves.

ÉDUCATION - CHIFFRES CLÉS



30 000 collégiens

47 collèges publics

32 collèges privés

47 M€ de budget alloué à l'Éducation

15 M€ d'investissements
Bâtiments, rénovations, matériel et équipements numériques

440 agents départementaux travaillent dans les collèges



LA RESTAURATION SCOLAIRE

Le Département est chargé de la restauration scolaire dans les collèges. Chaque année dans les Côtes d'Armor, **3 millions** de repas sont confectionnés par les **47 chefs** de cuisine employés par le Département.

En outre, **93 %** des collégiens déjeunent au restaurant scolaire, avec seulement **3,10 € à 3,40 €** par repas à la charge des familles, sur un coût total de plus de **8 €**.

30 % des élèves bénéficient du dispositif financier d'aide à la restauration, qui permet à chacun de bénéficier d'un repas équilibré, quelle que soit sa situation socioéconomique. De nombreuses actions sont parallèlement menées par le Département dans les collèges pour lutter contre le gaspillage alimentaire et favoriser une alimentation saine, équilibrée et durable.



DES PROJETS ÉDUCATIFS NOMBREUX

Le Département mène également des politiques volontaristes, à travers de nombreux projets dans les collèges, sur des thématiques variées : développement durable, culture, arts, citoyenneté, sports ou encore la lutte contre les discriminations.

L'année 2022 a vu le lancement de projets innovants, qui, forts de leur succès, seront reconduits en 2023 : le lancement du magazine semestriel dédié aux années collège « **Le Mag** » a été plébiscité par les 30 000 collégiens du département, et les « **rencontres de l'égalité filles-garçons** » ont permis à des centaines d'élèves, dans 11 établissements, de s'affranchir des clichés autour du genre grâce à des personnalités inspirantes (Alexandre Cressiot, Maïwenn Renard, Valentin Moricet, Louise Fleury...). Face aux nombreux défis climatiques et environnementaux, le Département met également en place de nombreuses initiatives au sein des collèges pour sensibiliser les citoyens de demain aux enjeux développement durable :

- **Les classes Eau Biodiversité**, construites avec l'Education nationale et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, abordent les questions environnementales grâce à des sorties, des projets et des expériences pédagogiques
- Des actions concrètes contre le gaspillage alimentaire, comme par exemple un **self participatif** au collège du Val-de-Rance (Ploëur-sur-Rance)
- Des expérimentations, telles que l'utilisation de **l'eau ozonée** au collège Charles Brochen (Pontrieux), pour repenser les techniques d'entretien en supprimant l'utilisation de produits chimiques

L'année 2023 sera riche en nouveaux projets, notamment avec le vote du Plan Pluriannuel d'Investissement dans les collèges 2023 – 2027 (PPIC), la création d'un Conseil départemental des collégiens, l'évolution du dispositif de maintenance informatique, le renforcement des liens entre les collèges et les collectivités et la définition du plan Alimen'Terre d'Armor qui favorisera une alimentation durable, saine et équilibrée, confectionnée avec des produits locaux.

À NOTER : La session d'automne sera retransmise en direct sur cotesdarmor.fr.



CONTACT PRESSE

Direction de la communication
Marion Sevenier
marion.sevenier@cotesdarmor.fr
02 96 77 69 55
07 64 70 03 83